



Compte-rendu de la consultation citoyenne sur la culture du 26 septembre 2015

Animatrice: Sylvie St-Onge

Prise de notes : Jackie Estrada-Rodriguez, conseillère

Note : Vous trouverez à certains endroits des réponses et/ou précisions de la Municipalité. Elles sont en italiques, précédées d'un «R» signifiant "réponse".

Question 1

Qu'est-ce que la culture pour vous?

La culture est définie comme étant le reflet de la vie des gens. Puis, on en vient rapidement à la culture au sens du loisir et des arts, art visuel, d'expression, de peinture, de musique, de cinéma. On parle aussi de la culture comme un moyen de communication et des bienfaits qui en découlent.

Puis, rapidement, on intègre le rôle de la Municipalité dans la culture, on souhaite que la Municipalité accueille les suggestions des citoyens, on souhaite créer plus de mouvement dans le milieu, aussi on s'attend à un contrôle rigoureux des budgets accordés afin de ne pas revivre un 2011.

Question 2

La culture à Saint-Antoine-sur-Richelieu?

La question suscite la réflexion sur le rôle de la culture à Saint-Antoine-sur-Richelieu. On mentionne alors «s'identifier, mobiliser, transférer notre culture à la jeune génération, enrichir nos connaissances...» On mentionne la nécessité de projets pointus, de méthodes, et on précise trois volets :

- ❖ Notre façon d'être, de vivre ensemble.
- ❖ La mise en valeur de notre Municipalité au sein de son environnement.
- ❖ Définir les "autres élitismes" pouvant nous apporter quelque chose.

Question 3

Comment faire revivre la Maison de la Culture Eulalie-Durocher ?

La Maison de la culture appartient à la communauté. On mentionne le besoin de revoir la façon dont la Municipalité l'utilise, réfléchir sur son engagement et son aide financière.

Il est fait mention de la nécessité du tourisme, et d'utiliser davantage les médias pour faire de la promotion, soit avec la Gloriette, les autres journaux régionaux, etc. Il faut donner plus de visibilité, voir à l'embellissement de la MCED, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Il est aussi dit que le réseau d'artistes doit être élargi à l'extérieur de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

On demande qui représente la Maison de la culture, qui en développe la programmation.

R. : C'est la coordonnatrice à la vie culturelle et communautaire qui a cette responsabilité.

On souhaite une structure organisationnelle distincte entre loisir et culture. Les commentaires vont dans le sens que le poste de coordonnatrice à la vie communautaire et à la vie culturelle serait trop lourd au niveau de la diversité des tâches.

R. : Nous ne croyons pas opportun de séparer les postes en loisirs et culture. Une étude de structure organisationnelle réalisée par la Municipalité il y a quelques années suggérerait de combiner les deux postes, et c'était aussi la volonté du Conseil municipal qui a procédé au changement.

SHEC

Le président de la Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu, Monsieur Jacques Alain, a déposé une proposition. En résumé, la proposition vise à augmenter l'achalandage, à aller chercher des subventions, à créer un OBNL avec un conseil d'administration indépendant, mais relié à la Municipalité qui assurerait un financement de base. Un employé serait embauché pour faire le travail. Les citoyens seraient informés au moyen de comptes-rendus. On compare le mode de fonctionnement avec la maison de la culture de Contrecoeur.

Les commentaires des citoyens sont mitigés, on craint les échecs déjà vécus lors de création de regroupement autour d'un projet.

R. : Le Conseil a déjà eu des discussions concernant la possibilité de créer un OBNL pour la gestion de la MCED ainsi que pour la supervision du coordonnateur. Le maire a visité la maison de la culture Le Pailleur de Châteauguay afin d'en apprendre plus sur ce type de gestion. Des échanges ont aussi eu lieu afin d'en apprendre plus au sujet du fonctionnement de la Maison Villebon de Beloeil ainsi que la Maison Le Noblet-Duplessis de Contrecoeur.

Une citoyenne adresse deux (2) questions au Maire et au Conseil municipal:

- Qu'est-ce que la culture pour la Municipalité?

R. : La culture c'est ce qui caractérise les citoyens, ce qui nous différencie des autres. Ce n'est pas inné, cela se développe et c'est en constante évolution. La culture vue de près, se traduit par une foule de choses; des expositions de collections diverses, des prestations variées d'artistes, des démonstrations d'artisans, de danseurs. C'est aussi les arts de la scène, les arts visuels, la littérature, les métiers d'arts, le patrimoine, l'histoire, etc.

- La vision de la Municipalité pour la MCED?

R. : La Maison de la Culture Eulalie-Durocher est un endroit d'apprentissage et de développement au niveau culturel. Cette maison doit permettre l'initiation, le partage et le développement de la culture. On devrait aussi y donner une priorité aux artistes émergents afin de leur offrir une opportunité de diffusion de leur art, tout en gardant une certaine place aux artistes établis. Il est aussi important que tous les citoyens y trouvent leur compte et s'y sentent concernés d'où la nécessité de varier les activités ou expositions présentées. La Maison de la culture appartient à la population. De nouveaux critères facilitant sa location seront disponibles bientôt afin de permettre aux citoyens qui le désirent de s'y produire.

Madame Françoise Roy a fait la lecture à l'assistance d'un texte écrit suite à une rencontre qu'elle a eu avec mesdames Sophie Nault et Monique Désy-Proulx. En voici des extraits. On y retrouve leur définition de la culture : « La culture, c'est la vie des gens, ce qui comble tous les sens et qui a besoin d'un sens, d'une vision. C'est de notre "vivre ensemble" qu'il s'agit et la culture appelle une grande liberté pour stimuler les initiatives et créer un dynamisme pour tout le groupe. »

Elle énonce les divers groupes d'âge et leurs activités dans la communauté. Elle demande à la Municipalité d'avoir une attitude positive d'encouragement des initiatives, d'ouverture à toute création et un budget pour la culture, d'utiliser pleinement les locaux de la Municipalité avec une programmation riche et une animation adéquate.

« Ainsi, la population de Saint-Antoine-sur-Richelieu ne cesse de changer et il est crucial de reconnaître à qui la culture s'adresse. Les aînés, qui ont contribué à donner au village son histoire et son paysage, laissent de plus en plus la place à des personnes travaillant en ville, peu disponibles. Plus de jeunes fréquentent notre école et les besoins des familles évoluent. Un constant ajustement devient nécessaire pour une satisfaction maximale des attentes de tous. Prenons en considération ce qui nous caractérise: nous sommes un petit village historique, à taille humaine de 1 700 personnes, une communauté rurale au bord de la belle et grande Rivière Richelieu et qui abrite des artistes en tous genres dont nous ne semblons pas avoir réellement conscience. Nous avons la chance d'avoir la Maison de la Culture Eulalie-Durocher qui ne peut se contenter d'être une salle d'expositions ou de spectacles. Elle a la vocation d'être une vitrine pour l'expression des talents de toutes les générations qui composent notre communauté. »

« La Maison de la Culture Eulalie-Durocher est multigénérationnelle. Des événements divers doivent cohabiter sans réserve et ses portes ouvertes et ses fenêtres dégagées sont des signes de convivialité attirante. »

« Des bénévoles apparaîtront naturellement si un climat ouvert et stimulant règne autour de la culture chez nous. Nous avons besoin d'une programmation issue d'une ouverture crédible aux initiatives citoyennes en matière de culture, c'est-à-dire très vaste: peinture, musique, artisanat, gastronomie, audiovisuel, informatique, jeux, écriture, photographie, concours divers, histoire, voyages, etc.

La Gloriette mensuelle pourrait devenir un outil de liaison et d'expression de la population: le journal de la culture, en plus des informations administratives, avec un calendrier chronologique de tout ce qui "bouge" à Saint-Antoine. »

« Il est à souhaiter que cette consultation aboutisse à des pistes de réflexion pour rendre à la culture son rôle de levain de notre vie communautaire. Cela suppose une petite révolution dans les esprits et une réorganisation en profondeur qui ne se fera pas du jour au lendemain. »

R. : Nous croyons opportun d'apporter une clarification concernant la culture. La culture à Saint-Antoine-sur-Richelieu n'est pas l'unique apanage de la Maison de la Culture Eulalie-Durocher. D'autres activités culturelles ont lieu ailleurs qu'à la Maison de la Culture. Les citoyens qui le désirent peuvent utiliser la Maison de la culture Eulalie-Durocher. Par exemple, en 2015, une soirée de poésie organisée par des citoyens y a eu lieu. La Troupe de théâtre est une initiative citoyenne appuyée par la Municipalité, etc. À notre connaissance, aucune demande ne fut refusée. La culture occupe une grande place à Saint-Antoine-sur-Richelieu, un village de culture et de patrimoine, avec la Maison de la culture Eulalie-Durocher, le festival Chants de Vieilles, le parcours des arts, la bibliothèque, le théâtre, les expositions dans les parcs, etc.

En 2016, plus de 125 000\$ seront investis en culture dans la Municipalité, dont plus de 32 000\$ à la Maison de la culture. Les coûts d'amélioration du bâtiment de 83 000\$ n'étant pas inclus dans ces montants. De plus, il est important de noter que la Municipalité investit beaucoup en culture, malgré le fait qu'elle soit une petite municipalité.

1,1% des dépenses du gouvernement du Québec sont reliées à la culture tandis qu'à Saint-Antoine-sur-Richelieu il s'agit d'environ 4% de ses dépenses. 47% des dépenses en culture des villes et municipalités de la Montérégie sont reliées aux bibliothèques, tandis que pour nous il s'agit de 37%. Ce qui veut dire qu'il reste 63% du budget pour d'autres activités culturelles.

En excluant les villes de Montréal et Québec, les investissements moyens en culture par habitant étaient de 35,49\$ pour le Québec, 18,49\$ en Montérégie et 73,60\$ à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

(Source : Données compilées par l'institut de la statistique du Québec et fournies par le Conseil Montérégien de la Culture et des Communications)

<https://www.culturemonteregie.qc.ca/documentation/financement-de-la-culture/>

Votre Conseil municipal vous remercie de votre participation à cette consultation et poursuit son étude et sa réflexion sur les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour le rayonnement culturel de notre milieu de vie.